

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

Conception ESCP/SKEMA BS

Session 2022

Le sujet intitulé : « Comment les révolutions technologiques influent-elles sur la croissance économique ? » portait à la fois sur le programme de première et de seconde année. Il invitait, compte tenu de son ampleur, à une approche synthétique, mobilisant à la fois des concepts, des grands courants d'analyse mais également de l'histoire économique et des faits contemporains.

Il était attendu une définition et une caractérisation de la notion de « révolution technologique », mettant l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un phénomène systémique, qui ne se limite pas au seul lancement d'une innovation. Le sujet invitait explicitement à se poser la question du « comment », en étudiant les mécanismes par lesquels les révolutions technologiques impactent la croissance.

Un premier niveau d'analyse, souvent mobilisé par les candidats, consistait à établir un lien entre révolution technologique et taux de croissance économique, en mettant l'accent sur la productivité globale des facteurs. Les références historiques aux différentes révolutions industrielles ont été bienvenues. Certains candidats ont également mobilisé les travaux pionniers de Schumpeter avec la notion de « destruction créatrice » et leur prolongement contemporain avec les travaux d'Aghion et Howitt. Certains candidats ont fait également le lien avec des problématiques contemporaines telles que l'impact du numérique sur la productivité, en mobilisant notamment le débat sur la stagnation séculaire.

Un second niveau d'analyse consistait à montrer qu'il existait souvent un décalage temporel entre l'arrivée d'une révolution technologique et sa diffusion dans l'économie, comme le met en évidence le paradoxe de Solow. Ce décalage temporel provient notamment du fait qu'une révolution technologique se compose toujours d'innovations secondaires, qui mettent du temps à voir le jour puis à être adoptées par une majorité d'individus. Certaines copies ont d'ailleurs fait le lien avec l'organisation du travail en entreprise ou les résistances qui peuvent exister à la diffusion de nouvelles technologies, notamment compte tenu des changements qu'elles impliquent dans les qualifications. L'analyse de l'impact des révolutions technologiques sur le marché du travail et sur les inégalités de revenus constituait à ce titre un élément important du sujet, qui permettait aux candidats de mobiliser des notions telles que « le progrès technique biaisé », la « polarisation des emplois » ou la thèse du « déversement sectoriel ».

Un troisième niveau d'analyse, plus normatif, consistait à s'interroger sur le rôle des institutions dans la diffusion des nouvelles technologies (système éducatif, politique industrielle et de la concurrence, etc.).

Le jury constate qu'une majorité de candidats a eu du mal à appréhender le sujet dans sa globalité, se contentant pour l'essentiel de lister des théories et des auteurs. Le sujet invitait à étudier les mécanismes précis par lesquelles une révolution technologique peut influencer, qualitativement et quantitativement, sur la croissance économique.

Le jury rappelle également qu'une dissertation constitue une construction intellectuelle personnelle, par laquelle le candidat développe une démonstration, et non une collection de graphiques, de théories ou de références, sans liens directs et explicites entre eux. En particulier, le fait de mentionner des auteurs ou des notions ne dispense pas de les expliquer de manière claire et rigoureuse et de les articuler dans un raisonnement.

Le jury constate que les meilleures copies sont souvent celles qui mêlent judicieusement l'argumentation théorique et les faits historiques et contemporains, présentent des développements nuancés et argumentés, construisent une démonstration avec une progression dans leur raisonnement.